

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 13 Décembre 2016

Délibération n°88 - 2016 relative au Budget 2017

VU le code de l'éducation et notamment son article L712-3-IV-2°)

VU le code de l'éducation et notamment ses articles R719-66, R719-68

Considérant que le quorum physique est constaté,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve l'ensemble des tableaux ci-dessous soumis au vote du Budget 2017 :

- Tableau des emplois
- Tableau des autorisations budgétaires
- Tableau de l'équilibre financier
- Tableau de la situation patrimoniale (tableau compte de résultat-tableau de financement)
- Tableau agrégé des opérations pluriannuelles

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	26
Membres en exercice	36	Membres représentés	6
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	20	Contre	8	Abstentions	3
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Tableaux soumis au vote du Budget 2017

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 15.12.2016

Document mis en ligne le : 15.12.2016